Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Communiqué de presse

www.ofs150ans.ch

Embargo: 02.11.2010, 9:15

---

14 Santé

N° 0351-1010-40

Enquête suisse sur la santé 2007

La population se sent globalement en bonne santé

Neuchâtel, 02.11.2010 (OFS) **– Une grande majorité (87%) de la population de la Suisse se sent en bonne ou en très bonne santé. Cependant, un bon tiers de la population présente un excès de poids. De même, seules deux personnes sur cinq ont, durant leurs loisirs, une activité physique suffisante. Ces constats ressortent du rapport de synthèse de l'enquête suisse sur la santé 2007, publié par l'OFS. Ce rapport présente une vue d'ensemble de l'état de santé de la population en Suisse et des facteurs qui l'influencent.**

Stabilisation de l'excès de poids en Suisse
37% de la population sont en situation de surcharge pondérale en 2007, dont 8% souffrant d'obésité. Les hommes présentent nettement plus souvent que les femmes un excès de poids (46% contre 29%). La part des personnes avec une surcharge pondérale s'est cependant stabilisée à 37% entre 2002 et 2007, après avoir augmenté régulièrement depuis 1992 (30%). Les femmes font davantage attention à leur alimentation que les hommes (77% contre 63%). Qu'une alimentation saine soit relativement chère est l'obstacle le plus souvent cité par les femmes (56%) à la possibilité de se nourrir sainement ; de leur côté, les hommes mentionnent en premier lieu qu'ils aiment bien manger (55%).

Trois personnes sur cinq manquent d'activité physique
Le poids est influencé par l'activité physique. La part de la population ayant durant ses loisirs une activité physique correspondant aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a augmenté entre 2002 et 2007, de 36% à 41%. Les hommes sont plus actifs que les femmes (43% contre 39%), surtout dans la tranche d'âge des 15-34 ans. Entre 35 et 64 ans, il n'y a cependant pas de différence significative entre hommes et femmes et la part des personnes actives ne dépasse pas 40%.

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.statistique.admin.ch

Des douleurs physiques qui changent avec l'âge
Une large part de la population souffre, sur une période de quatre semaines, de troubles physiques tels que des maux de dos (43%), une faiblesse généralisée (42%), des maux de tête (36%), des difficultés à s'endormir (35%) ou des douleurs dans les membres ou les articulations (34%). Les femmes sont davantage concernées que les hommes. L'âge influe clairement sur certains de ces troubles : ainsi, dès la quarantaine, les douleurs aux membres ou aux articulations augmentent nettement alors que les maux de tête deviennent beaucoup moins fréquents.

Une personne sur vingt atteinte de dépression
Sur une période d'une année, 5% de la population présentent les symptômes d'un trouble dépressif caractérisé. Ce taux ne varie guère selon le sexe, l'âge ou le niveau de formation. Il se situe dans la moyenne de ceux mis en évidence en Europe ces dernières années. Au cours d'une année, 4% des hommes et 6% des femmes sont en traitement pour des problèmes psychiques. Le recours à ces traitements est le plus fréquent parmi la population en âge de travailler, entre 25 et 64 ans.

Un jeune homme sur quatre ivre au moins une fois par mois
Environ un quart des jeunes hommes de 15-24 ans se soûlent au moins une fois par mois, ce qui représente une proportion nettement plus élevée que celle observée dans l'ensemble de la population (8%). Par ailleurs, 6% des hommes et 5% des femmes ont une consommation régulière d'alcool représentant un risque moyen ou élevé pour la santé. A l'opposé, 65% de la population ont une consommation d'alcool sans risque et 17% sont abstinents.

Les médecins davantage sollicités à partir du milieu de la vie
Sur une période d'une année, quatre personnes sur cinq ont au moins un contact avec un médecin, généraliste ou spécialiste. Le nombre annuel moyen de consultations médicales par habitant s'élève à 4,5 pour les femmes et à 3,5 pour les hommes. Le recours au médecin augmente avec l'âge, plus tôt pour le spécialiste (dès 45 ans) que pour le généraliste (dès 55 ans). Au cours d'une année, 65% de la population consultent par ailleurs au moins une fois un dentiste et 12% sont hospitalisés. Enfin, les femmes recourent deux fois plus souvent que les hommes à la médecine complémentaire (31% contre 15%).

Enquête suisse sur la santé 2007

L'enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les cinq ans. Elle a eu lieu en 2007 pour la quatrième fois : 18'760 personnes de 15 ans et plus résidant en Suisse dans un ménage privé ont participé à l'enquête (échantillon net), dont 10'336 femmes et 8424 hommes.
L'enquête suisse sur la santé est conçue de manière à englober les aspects les plus divers de la santé. Sont relevées des indications sur l'état de santé de la population et les maladies, les modes de vie et les compétences en matière de santé, le recours aux prestations de santé, la situation dans le domaine de l'assurance-maladie ou encore les conditions de travail et de vie.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:
Renaud Lieberherr, OFS, Section Santé de la population, tél.: +41 32 71 36561

Nouvelles parutions:
Santé et comportements vis-à-vis de la santé en Suisse 2007, n° de commande: 213-0707. Prix: Fr. 12.--

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 14 - Santé

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse : http://www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Excès de poids

Part de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé **G 1**

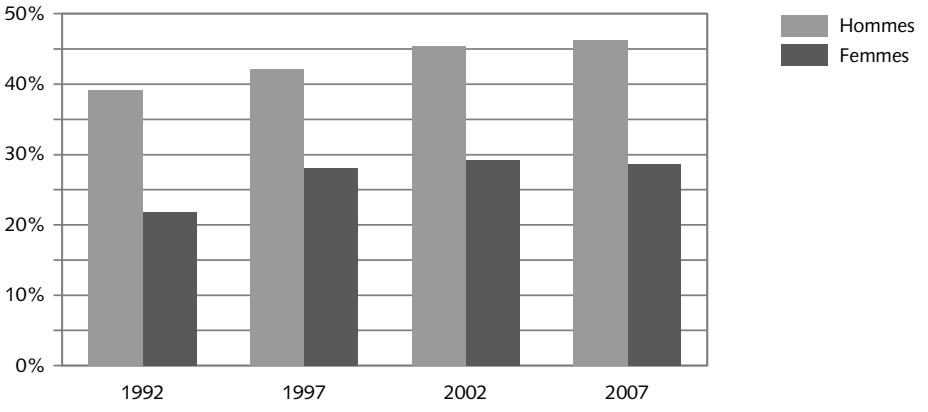

© OFS

Troubles physiques, 2007

Sur une période de quatre semaines, part de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé **G 2**

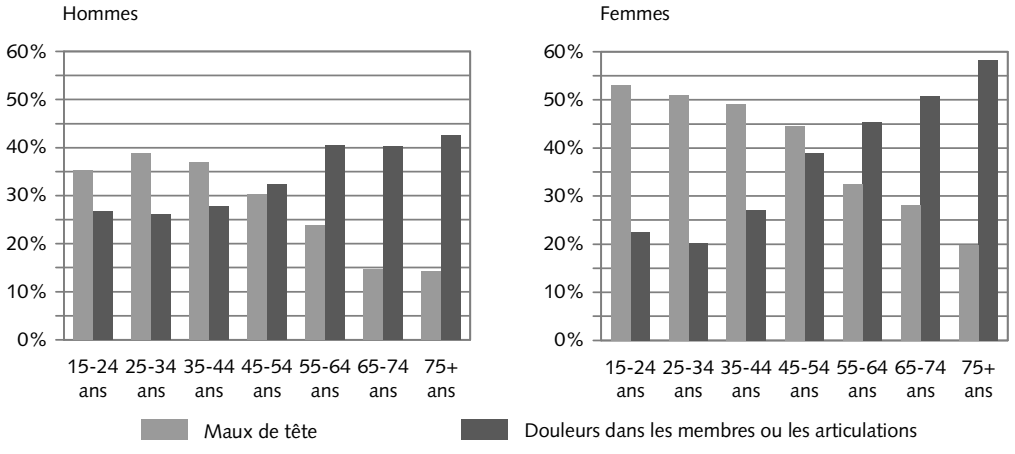

© OFS

Activité physique durant les loisirs, 2007
Part de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé **G 3**

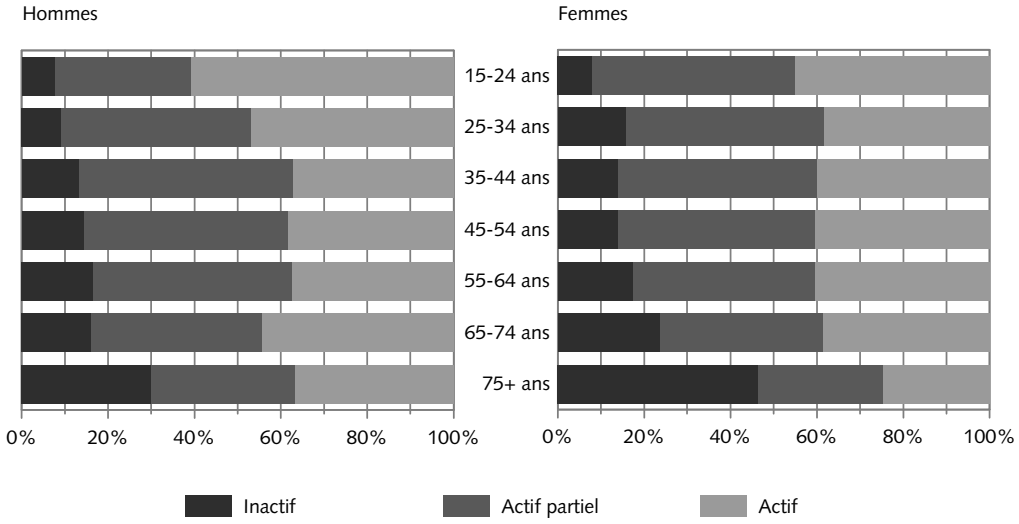

Inactif : les personnes « inactives » se meuvent moins d'une fois par semaine jusqu'au stade de la transpiration ou moins d'une demi-heure par semaine jusqu'à celui de l'essoufflement.
Actif partiel : cette catégorie regroupe les personnes « irrégulièrement actives », répondant aux recommandations quant à l'ampleur de l'activité physique hebdomadaire, mais pas quant à sa régularité, et celles « partiellement actives », qui exercent certaines activités, sans parvenir toutefois à l'ampleur hebdomadaire recommandée.
Actif : cette catégorie regroupe les personnes « entraînées », transpirant au moins trois fois par semaine suite à une activité physique et celles « régulièrement actives », qui sont essoufflées pendant au moins une demi-heure et cinq fois par semaine. Elles répondent entièrement aux recommandations concernant l'activité physique.

© OFS

Consommation régulière d'alcool présentant un risque, 2007
Part de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé **G 4**

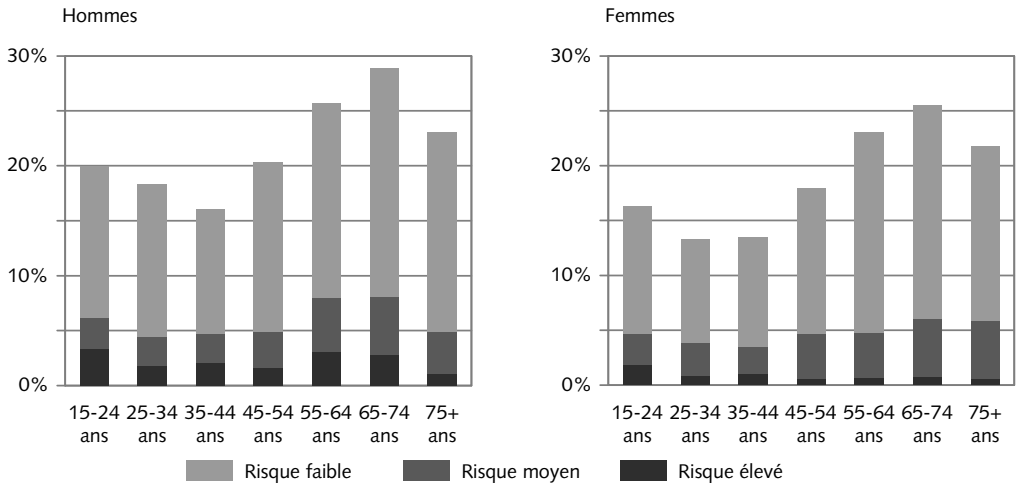

Les risques sont mesurés en grammes d'alcool pur consommé par jour. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) retient trois niveaux de risques :
faible risque: femmes: 11g à 20g; hommes: 21g à 40g;
risque moyen: femmes: 21g à 40g; hommes: 41g à 60g;
risque élevé: femmes: plus de 40g; hommes: plus de 60g.
(20g d'alcool pur correspondent à 5 dl de bière, à 2,5 dl de vin ou à 0,6 dl de spiritueux)

© OFS

Consultations médicales, selon le type de médecin, 2007
Sur une période d'une année, part de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé

G 5

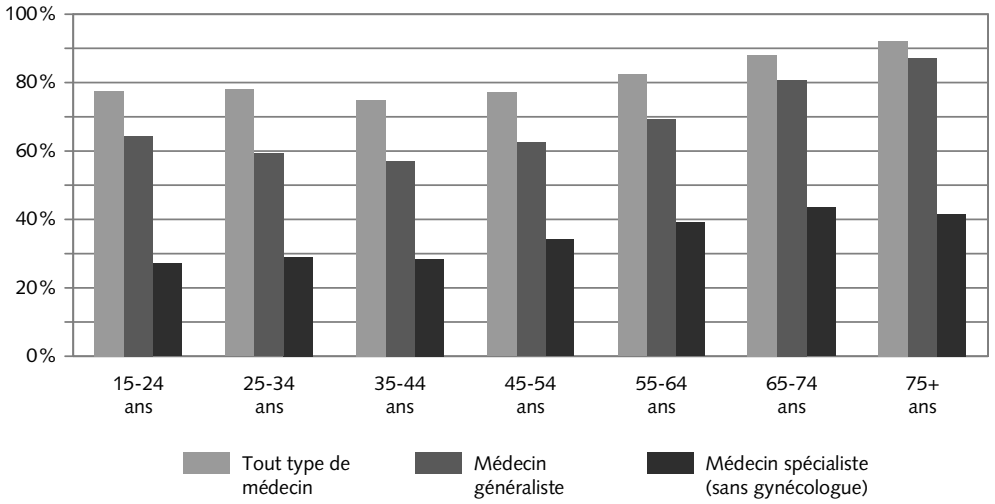

© OFS